



Le festival pour les jeunes



Salon arts et créations

Merville

actualités

163



Mme VOLTO, Conseillère Générale reçoit les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes

De jeunes conseillers
au conseil général



À venir au mois de mai...



↑ Le vide-grenier

Le salon Arts et Création →



← La cérémonie du 8 mai



↑ L'exposition photo à la bibliothèque

édito

Le mois de mai à Merville sera particulièrement animé.

Dès le dimanche 2 mai, le vide grenier organisé par le foyer rural, ouvre le cycle des nombreuses animations qui donnent vie à notre village.

Le dynamisme de notre vie associative s'exprime tant sur le plan sportif avec l'anniversaire du hand-ball et du basket, le tournoi de foot du jeudi de l'Ascension, que sur le plan culturel avec une expo photos à la bibliothèque ouverte au public durant tout le mois.

Le 23 mai, plus de 40 artistes créateurs amateurs tiendront salon à la salle polyvalente, pour nous étonner par la diversité des loisirs créatifs qu'ils nous feront découvrir, l'espace d'une journée.

Les commerçants mervillois nous proposent du 25 au 30 mai, une semaine commerciale qui contribuera à l'animation générale.

Les élus sont particulièrement attachés à soutenir toutes ces énergies développées par les bénévoles, qui tout au long de l'année favorisent l'attrait de notre village.

Je rappelle que les citoyens de notre commune sont invités à s'associer à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, à l'invitation des anciens combattants et des élus.

Le devoir de mémoire n'est pas un simple rituel, il permet de rappeler à chacun d'entre nous, et en particulier aux jeunes générations, que l'insouciance et le bonheur simple de vivre dans un pays en paix, de jouir de sa liberté, d'agir et de s'exprimer, n'ont pas toujours existé.

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

Les Conseils Municipaux des enfants et des jeunes au Conseil Général

Le mercredi 24 mars, accompagnés de Laetitia, animatrice, des élus de la commission démocratie et de Fernand BENTANAX, Maire de Merville, les Conseils Municipaux Enfants et Jeunes se sont rendus au Conseil Général de la Haute-Garonne.



De plus, d'après ce sondage, des plages horaires idéales ont été définies pour le mercredi et le samedi après-midi de 14 h (ou/et) 15 h pendant les périodes scolaires et les vacances.

Véronique VOLTO, très concernée par cette action, a apporté son soutien et aidera à la concrétisation de ce projet.

En rentrant les élus enfants ont participé à un petit quizz sur la visite démontrant qu'ils avaient beaucoup appris. ■



S'inscrivant dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté, ils ont assisté à une assemblée départementale présidée par M. IZARD, Président du Conseil Général, afin de découvrir son fonctionnement.

Lors de cette séance, les enfants ont rencontré Mme Véronique VOLTO, conseillère générale, et lui ont soumis avec enthousiasme un projet qui leur tient particulièrement à cœur et sur lequel ils travaillent depuis le début de leur mandat.

En effet, ils se sont intéressés aux moyens d'accès pour les jeunes mervillois à la culture et aux loisirs de proximité. Ils ont constaté un manque de transport sur la commune. Par l'intermédiaire d'un questionnaire, ils ont construit un projet adapté à la situation des jeunes. Leur souhait est la mise en place d'une navette tout en ayant accès à un passeport réduction pour les loisirs.

Extraits des résultats du questionnaire

(69 réponses par les jeunes du collège d'Aussonne et de l'espace jeunes)

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Serais-tu intéressé par une navette loisirs (départ et arrivée Mairie de Merville vers d'autres communes) ?	91,30 %	4,35 %	4,35 %
Aimerais-tu avoir un passeport réduction pour les loisirs ?	85,51 %	4,35 %	10,14 %



■ En mai

Exposition photos sur le Maroc à la bibliothèque

■ Samedi 1^{er} mai

Pétanque Concours Officiel

14h00 - Boulodrome

Match de Hand salle polyvalente

■ Dimanche 2 mai

Vide grenier du Foyer Rural village

Matchs de basket

À partir de 13h30, salle polyvalente

■ Vendredi 7 mai

Soirée rencontre avec le moto club

19h00 - salle du 3^e âge

■ Samedi 8 mai

Messe Solennelle

Commémorative 10h00

Cérémonie du 8 mai 1945 au Monument aux Morts 11h15

■ Dimanche 9 mai

Matchs de basket

15h30 - salle polyvalente

■ Lundi 10 mai

LOTO du club arc-en-ciel

14h30 - salle du 3^e âge

■ Jeudi 13 mai

Tournoi de Foot, stade

■ Samedi 15 mai

Match de hand

19h30 - salle polyvalente

■ Dimanche 16 mai

LOTO de soutien

à "BOUGE TON CŒUR"

14h00 - salle polyvalente

■ Samedi 22 mai

Hand Match de coupe

18h30 - salle polyvalente

■ Dimanche 23 mai

Salon Arts et Créations

10h00 à 18h00 - salle polyvalente

■ Lundi 24 mai

FNACA, Grillades

12h00 - salle polyvalente

■ Mardi 25 mai

Apéro culturel sur le Tchad

19h30 - espace Jouvion

■ Samedi 29 mai

Festival pour les jeunes

15h à 19h30 - écoles

■ Du 25 au 30 mai

Semaine commerciale de l'association des commerçants

■ Vendredi 28 mai

Basket : Assemblée Générale

20h30 - salle de la mairie

■ Samedi 5 juin

MCAM : Rallye du Moto Club

salle des fêtes de la mairie

Anniversaire du basket et du hand

■ Dimanche 6 juin

Fête du club de tennis

Compte-rendu du conseil municipal* du 12 février 2010

I. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2009.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions.

URBANISME- ASSAINISSEMENT

I. Signature de la convention ATE-SAT avec l'État.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture propose désormais des missions d'assistance technique aux communes, conseil en matière de voirie mais également assistance sur la faisabilité de projets d'aménagement (espaces publics, zones d'activités ou d'habitat, accessibilité et sécurité...).

M. le Premier Adjoint propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention ATE-SAT avec l'État afin de bénéficier de la mission de base telle que définie dans la convention. Il précise que cette convention est valable pour une durée d'un an à compter de sa signature et qu'elle peut être renouvelée pour les deux années qui suivent. Il précise également que ce type de missions ne se substitue pas aux missions de maîtrise d'œuvre à passer en cas de travaux.

Approuvé à la majorité moins une abstention.

II. Extension de la Station d'épuration Cazevielle. Signature de tous les documents administratifs.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée qu'à la demande de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, il convient d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents administratifs liés au projet d'extension de la station d'épuration Cazevielle.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

FINANCES

III. Débat d'orientation budgétaire.

M. Bernard TAGNERES expose la situation financière de la commune et les perspectives pour 2010.

Il précise que les transferts de taxes du Conseil Général qui doivent revenir à la commune, suite à la réforme sur la Taxe Professionnelle, sont repoussés en 2011. La commune aura donc en 2010 les mêmes recettes que les années précédentes.

M. Gilles MARTIN souhaite connaître l'évolution des dépenses de fonctionnement de la commune depuis 2008 ainsi que la capacité d'emprunt de la commune.

M. Yves VERSAPUECH souhaite disposer des documents budgétaires en amont du vote afin de pouvoir les analyser.

Il est convenu qu'une réunion de travail aura lieu avant le vote du budget en Conseil Municipal.

Pistes évoquées pour l'augmentation des ressources: augmentation de la fiscalité, vente de biens de la commune, adaptation des services rendus aux possibilités budgétaires de la commune, notamment dans le secteur Enfance-Jeunesse.

M. Guy GENDRE fait remarquer que la mise en place du soutien scolaire a eu une incidence sur le budget du personnel qui risque encore de s'aggraver par la mise en place par l'Education Nationale de la semaine de 4 jours.

M. Gilles MARTIN demande une présentation du coût du secteur Enfance-Jeunesse ainsi qu'une comparaison avec d'autres communes.

IV. Suppression des budgets de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que dans le cadre du transfert global des compétences assainissement collectif et assai-

nissement non collectif de la commune au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, il convient, à la demande du Trésorier, de supprimer les budgets afférents à partir de l'année 2010.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

V. Création d'un tarif pour le Salon Art et Création 2010 et pour l'adhésion à l'Espace Jeunes.

Il convient de fixer un tarif de droit de place pour la location des emplacements. Il est proposé que ce tarif soit de 10 € par exposant.

De même, il est proposé d'instituer, à partir de cette année, un tarif d'adhésion annuelle de 10 € pour chaque personne fréquentant l'Espace Jeunes.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

VI. Aménagement de la bibliothèque. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que l'aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale représente un coût de travaux de 12 982,04 € HT (13 696,05 € TTC) et un coût d'acquisition de mobilier de 10 012 € HT (11 974,34 € TTC). Il précise qu'une demande de subvention peut être effectuée auprès du Conseil Général.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

VII. Équipement de l'Espace Jeunes. Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales et au Conseil Général.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 16 décembre 2009.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que dans le cadre de la réinstallation de l'Espace Jeunes dans l'ancienne bibliothèque municipale, il convient d'équiper ces

nouveaux locaux en mobilier et en matériel pédagogique.

L'ensemble du projet représente un coût de 9 526,58 € HT auquel il convient d'ajouter l'acquisition de matériel informatique pour la gestion de la structure d'un montant de 2 638 € HT.

Il précise qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

VIII. Convention avec la Communauté de Communes Save et Garonne et Commune de Merville. Mise en place d'un fonds de concours finançant les travaux de trottoirs en 2009 secteur Guinot.

Monsieur le Premier Adjoint rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Save et Garonne est compétente pour réaliser les travaux de trottoirs sur les voies communales. Afin de financer ces opérations spécifiques, un fonds de concours communal doit être mis en place qui, conjugué avec le Fonds de Compensation de la TVA, la subvention du Conseil Général au titre de l'édilité et les fonds propres de la Communauté de Communes, permet d'équilibrer ces investissements.

En l'espèce, afin de financer les travaux de trottoirs de la rue de Guinot, il convient de signer avec la Communauté de Communes une convention de fonds de concours pour un montant de 37 245 €.

Monsieur le Premier Adjoint sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer la convention.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

IX. Mise en œuvre d'une démarche commune avec la Communauté de Communes Save et Garonne, pilotée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels.

Monsieur le Premier Adjoint rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Save et Garonne initie, pour l'ensemble des communes membres, une démarche, pilotée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, d'évaluation des risques professionnels pour les agents travaillant dans ces collectivités et de mise en œuvre d'actions de prévention.

Cette analyse doit aboutir à la rédaction d'un document unique qui sera applicable à l'ensemble des agents en fonction des missions exercées.

Le coût de cette mission pour la commune est de 2 250 € TTC.

Monsieur le Premier Adjoint sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer un accord de principe visant à la mise en place de cette démarche ainsi que tous les documents afférents.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

X. Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'adjoints techniques du service des Affaires Scolaires et d'adjoints d'animation du service Enfance-Jeunesse.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée qu'en raison des besoins supplémentaires en entretien des bâtiments administratifs et de la mise en place d'un second service à la cantine de l'école maternelle, il conviendrait d'augmenter la durée de travail hebdomadaire de trois adjoints techniques de 2^e classe à compter du mois de février 2010 et de la porter, pour le premier agent de 30 h à 32 h, pour le second agent, de 29 h à 31,5 h et pour le troisième agent, de 30 h à 32 h.

De même, en raison de l'ouverture sur des plages horaires plus larges de l'Espace Jeunes, il convient de porter la durée de travail hebdomadaire d'un adjoint d'animation de 32 h 30 à 35 h. L'ensemble des agents concernés a donné son accord.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité moins 1 voix contre et 2 abstentions.

XI. Création d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe et modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que suite à la réussite au concours d'ATSEM de 1^{ère} classe d'un adjoint technique de 2^e classe, il convient de créer le poste afin de pouvoir le nommer sur ce grade.

Il précise que cette nomination interviendra après déclaration de la vacance de poste au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

XII. Personnel. Taux « Promus-promouvables » pour les avancements de grade.

Monsieur le Premier Adjoint informe l'Assemblée que de nouvelles dispositions ont été introduites par la Loi du 19 février 2007, d'application immédiate (article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée): dorénavant, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire. Il peut varier entre 0 % et 100 %. Cette modalité concerne tous les grades d'avancement pour toutes les filières, sauf ceux du cadre d'emplois des agents de police.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire réuni le 5 février 2010 pour l'année 2010, Monsieur le Premier Adjoint propose à l'Assemblée de fixer les taux d'avancement de grade à 100 % pour l'année 2010 pour tous les grades.

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité moins 1 contre et 3 abstentions.

■ QUESTIONS DIVERSES

● **Rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes Save et Garonne.** Le rapport d'activité 2008 est porté à la connaissance de l'assemblée

● Monsieur Thierry VIGNOLLES informe que la préfecture de la Haute-Garonne vient tout juste de tenir une réunion sur le sujet regroupant différents acteurs tels que des Maires, des associations agricoles, des apiculteurs, des organismes spécialisés dans la lutte contre les nuisibles, les pompiers, la gendarmerie, etc. Réunion ayant pour but la création d'une charte mentionnant la conduite à tenir et les méthodes pour lutter contre le frelon asiatique (voir p.7). Ce document sera diffusé aux Mairies et Communautés de Communes.

* Le compte-rendu officiel du conseil municipal est consultable en mairie



LA PRÉFECTURE DE HAUTE-GARONNE INFORME LES AGRICULTEURS

Remboursement partiel de taxe intérieure de consommation sur :

- le fuel domestique
- le fioul lourd
- le gaz naturel

Dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture annoncé par l'État, le dispositif de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le fuel domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles en vigueur depuis fin 2004, est reconduit pour l'année 2009.

Cette campagne de remboursement concerne les quantités acquises entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

Les conditions et les modalités de remboursement sont les mêmes que pour la campagne précédente. Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société.

Les formulaires sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la direction départementale des Territoires de la Haute-Garonne au : <http://haute-garonne.equipement-agriculture.gouv.fr>, onglet "Économie agricole".

Les formulaires doivent être envoyés, avec toutes les pièces nécessaires, au plus tard le 15 mai 2010 à :
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
CELLULE "REMBOURSEMENT TIC-TICGN"
Place Occitane
31039 TOULOUSE CEDEX

LE PETIT GUIDE DE L'URBANISME

Installation d'une piscine

Afin de vous aider dans vos démarches et pour vous permettre de respecter au mieux les obligations en matière d'urbanisme, nous allons au fil des mois vous présenter en quelques mots les règles à respecter afin de mener à bien vos différents projets.

Bien sûr, le service urbanisme se tient à votre disposition afin de compléter ces informations soit à l'accueil soit sur rendez-vous.



Les piscines dont le bassin est inférieur ou égal à 10 m² sont dispensées de toutes formalités au titre du code de l'urbanisme.

Les piscines dont les bassins ont une superficie inférieure ou égale à 100 m² et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur inférieure à 1,80 m nécessitent le dépôt en mairie d'une déclaration préalable. Dans tous les autres cas, l'installation

d'une piscine requiert un permis de construire.

Nous attirons votre attention sur le fait que les constructions liées à ces installations sont aussi soumises à autorisation (entre 2 m² et 20 m² il s'agit d'une déclaration préalable, au-dessus de 20 m² le régime des permis de construire s'applique). Par ailleurs, nous vous rappelons que les équipements de sécurité anti-noyage sont obligatoires sur toutes les piscines. ■

CÉRÉMONIES

La cérémonie du 19 mars 1962



Accompagnés par les sonneries d'usage du Réveil Mervillois, les membres de la FNACA et l'amical des anciens combattants se sont réunis le vendredi 19 mars, pour la commémoration du 48^e anniversaire du cessez-le-feu de la fin de la guerre d'Algérie. À cette occasion, une gerbe a été déposée à la mémoire de leurs camarades disparus.

En présence des porte-drapeaux des villages de Grenade, Ondes, Daux et Merville, le Président des anciens combattants, M. André SIMON, et M. le Maire, Fernand BENTANAX ont prononcé les discours devant un auditoire attentif.

La manifestation s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par l'amicale. ■

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Programme

- 10h00 : messe solennelle commémorative chantée par la chorale des enfants de Merville.
- 11h15 : Le Réveil Mervillois et la banda « tapas cymbales » accompagneront la population devant le monument aux morts pour le dépôt de gerbe. Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 avec remise de médailles et discours de M. le Maire, Fernand BENTANAX, et M. le Président des Anciens Combattants de Merville, André SIMON. Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette manifestation.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT VOUS INFORME

Le Vespa Velutina

[PAR THIERRY VIGNOLLES, CONSEILLER MUNICIPAL]

Derrière ce nom qui pourrait évoquer un nouveau modèle de scooter se cache un redoutable prédateur. En effet, il ne s'agit pas d'une motocyclette mais bel et bien de ce que l'on nomme plus communément un frelon.

Mais pas notre "bon vieux" frelon européen *Vespa Crabro*, non, pire, le frelon asiatique... un nuisible venu d'orient, qui depuis quelques années s'est parfaitement acclimaté à notre pays.

Cette espèce invasive arrivée en France fin 2005 et aujourd'hui répandue dans 34 départements, du grand sud-ouest jusqu'en île-de-France, est un terrible dévoreur d'abeille. Il décime des ruches entières dépourvues de toute parade à ses attaques. Dix frelons suffisent à anéantir une ruche en quelques jours !

Quand on connaît l'importance des abeilles dans les différents écosystèmes cela est préoccupant.

D'une taille de 3 cm environ, soit sensiblement plus petit que son cousin européen et d'une coloration à dominante brune avec une bande jaune orangé sur l'abdomen, *Vespa Velutina* est facile à reconnaître. Il construit des nids ovales, d'un diamètre de 40 à 50 cm (70 à 80 cm pour les plus gros) pour 60 cm à 80 cm de hauteur pouvant accueillir jusqu'à 1500 individus. Placés majoritairement en haut de grands arbres, les nids restent difficilement accessibles. Les "ouvriers" meurent l'hiver, mais les fécondatrices hibernent (généralement entre l'écorce et le tronc du bois sec) et réapparaissent au printemps.

Les pouvoirs publics et notamment les préfectures des départements touchés organisent des réunions de travail regroupant différents acteurs tels que des Maires, des associations agricoles et de protection de l'environnement, des apiculteurs, des organismes spécialisés dans la lutte contre les nuisibles, les pompiers, la gendarmerie, etc. Ceci afin d'élaborer ensemble une charte.

Notre communauté de communes de Save & Garonne, qui élabore actuellement son Agenda 21 dans le cadre du Développement Durable, va prendre des dispositions pour sensibiliser, informer et lutter contre la prolifération de ce nuisible. Parallèlement, la commission environnement de notre commune va, elle aussi, élaborer un plan d'action (recensement des nids, piégeage des fondatrices, etc.). Nous vous en tiendrons bien sûr informés très prochainement.

**Dix frelons
suffisent
à anéantir une ruche
en quelques jours !**

Malheureusement notre champ d'action est restreint, la destruction des nids, très délicate, présente des risques et ne doit être engagée que par un professionnel de la désinsectisation.

Si vous découvrez des nids sur notre commune, effectuez le signalement en mairie afin de permettre le recensement et l'étude de leur mode de colonisation. Dans tous les cas, vous êtes responsables de la destruction du nid.

Pour celles et ceux d'entre-vous qui le souhaitent, nous tenons à votre disposition en mairie un petit guide pour vous permettre de construire votre propre piège à frelon. ■



↑ Nid de frelon



ENQUÊTE "LE COMPOSTAGE ET MOI"

La Communauté de communes Save & Garonne met en place un plan d'action et de soutien du compostage.

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous souhaitons mieux connaître vos pratiques et votre avis sur le compostage domestique.

C'est pourquoi votre avis nous intéresse !!!

À cet effet, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques instants pour répondre à cette enquête sur notre site internet :

www.cc-saveetgaronne.fr
avant le 28 mai 2010.

Des formulaires papiers sont à votre disposition au service administratif de la Communauté de communes, à l'Office de tourisme ou dans votre Mairie.

Renseignements :
05 61 82 63 74

www.cc-saveetgaronne.fr

FRELON ASIATIQUE *Vespa velutina nigrithorax* FICHE DE RECONNAISSANCE

FRELON ASIATIQUE <i>Vespa velutina</i>	FRELON EUROPÉEN <i>Vespa crabro</i>	SCOLIE <i>Megascolla maculata flavifrons</i>
		
« abdomen noir »	« abdomen jaune »	« abdomen en damier »

photos MNHN - Claire VILLEMANT, Jean HAXAIRE

INVENTAIRE RÉGIONAL DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Merci de nous signaler tout nid au :

05.62.19.22.30

- ⇒ pour piéger les femelles fondatrices
- ⇒ pour coordonner la lutte
- ⇒ pour cartographier sa présence



taille réelle :
6 à 60 cm
de diamètre

ENFANCE - JEUNESSE

Activités pour les enfants



De nouveaux séjours à découvrir pour vos enfants

Cet été, la mairie de Merville propose de nouveaux séjours pour les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 12 à 17 ans. D'une durée d'une à deux semaines, ces séjours sont l'occasion de découvrir la vie en collectivité et de s'initier à de nouvelles activités telles que le rafting, l'arapaho ou l'équitation.

Les inscriptions ont débuté le lundi 26 avril. Le détail des séjours et les activités proposées sont disponibles sur la plaquette du Service Enfance & Jeunesse que vous pourrez trouver en mairie, au Centre de Loisirs et à l'Espace Jeunes.

Renseignements: 05 34 52 80 33

Activités sportives mars 2010

Durant ce mois de mars, les plus petits du centre de loisirs ainsi que les plus grands de l'espace Jeune ont pu s'exercer à l'escalade le temps d'une séance bien riche en émotions.

Pour conclure l'hiver, la sortie à la patinoire de Blagnac a rencontré un vif de succès auprès de tous.

Enfin, le mercredi 24 mars des enfants du groupe élémentaire ont découvert les joies de l'équitation sous un très beau soleil.



Centre de loisirs

Ce mois-ci les enfants ont eu la possibilité d'aller visiter la Cité de l'Espace. Les plus petits ont découvert les joies de l'iMax, du Stellarium et ont profité du parc extérieur. Les plus grands étaient chargés d'une mission particulière: ils sont allés dans un vaisseau spatial pour découvrir le quotidien des astronautes.

Durant ce mois de mars ils ont aussi apprécié les fonds marins avec le film "Océans", qui a suscité de nombreuses questions au sein du groupe sur l'avenir de la planète... ■

SIVU-RIVAGE

Bourse aux vêtements
saisons printemps-été 2010

Le centre social SIVU RIVAGE a organisé la bourse aux vêtements le **samedi 10 et dimanche 11 avril 2010**.

L'équipe a accueilli 60 déposants, puis a étiqueté, enregistré et classé 1 205 vêtements destinés à la vente. La réussite de cet événement se confirme chaque année puisque 506 habits ont été vendus soit 42 % des vêtements déposés.

Les habits des enfants ont toujours autant de succès! Plusieurs familles ont trouvé leur bonheur en achetant des ensembles, des blousons pour moins de 4 euros.

L'aide des 28 bénévoles, composés essentiellement des adhérents du centre social de Launac et Merville et de l'équipe du CLAE de Merville, a été un soutien important pour la mise en place de cette action.

Audrey et Candice remercient l'ensemble des personnes qui ont accordé du temps et de l'énergie à la mise en place et au déroulement de la bourse aux vêtements.

Le centre social vous donne rendez-vous pour la prochaine bourse aux vêtements automne-hiver autour du mois d'octobre!! ■

BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés

- Les années Spounik: **BARU** (BD - Grand prix du Festival d'Angoulême 2010)
- D'espoir et de promesse: **Françoise BOURDIN**
- Le symbole perdu: **Dan BROWN**
- Cet homme-là: **Eve De CASTRO**
- Autre-Monde (3 tomes): **Maxime CHATTAM**
- Tous vos Droits (nouvelle édition 2010): **Collectif**
- Une vie de rêve: **Jemma FORTE**
- Chouquette: **Emilie FRECHE**
- Le château des Pyrénées: **Jostein GAARDER**
- Dieu voyage toujours incognito: **Laurent GOUNELLE**
- Le Dessin pour les nuls: **Brenda HODDINOTT**
- Le Loup de Métendal: **Gilles LAPORTE**
- Shutter Island: **Dennis LEHANE**
- Le cantique des innocents: **Donna LEON**
- Le grand livre des énigmes: **Fabrice MAZZA**
- La fille de papier: **Guillaume MUSSO**
- Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi: **Katherine PANCOL**
- Mara: **Mazarine PINGEOT**
- On ne peut pas tout avoir: **Ruth RENDELL**
- Les collines de la chance: **Nora ROBERTS**
- Concerto à la mémoire d'un Ange: **Eric-Emmanuel SCHMITT**
- Un choix: **Nicholas SPARKS**
- Le régime, moi ? Sans façons !: **Mimi SPENCER**
- Adèle Blanc-Sec - Le labyrinthe infernal: **TARDI**
- La rançon du mensonge: **Peter TEMPLE**
- Albert CAMUS, fils d'Alger: **Alain VIRCONDELET**
- Le bureau de mariage de M. Ali: **Farahad ZAMA**

Chaque liste de nouveautés est un panachage de différents styles. Romans historiques, de terroir, d'aventures, policiers, science-fiction, biographies, témoignages ainsi que des documentaires, il y en a pour satisfaire les goûts des différents lecteurs que nous accueillons à la bibliothèque. Bien sûr, d'autres titres qui ne sont pas listés ici sont à disposition d'auteurs connus et d'autres à découvrir... Pour vous aider à choisir, un classeur avec le résumé de chaque livre présenté est à votre disposition à la bibliothèque!

EXPO PHOTO

Durant tout le mois de mai, la bibliothèque ouvre ses portes à l'exposition de photographies "ERRANCES" de Magalie TOFFANELLO. Vous pourrez voir cette exposition consacrée au Maroc pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette manifestation.

■ VIE ÉCONOMIQUE

Service de repassage

MONICA vous propose un service de repassage aussi bien pour les vêtements que pour le linge de maison. Les textiles les plus fragiles sont respectés et le pliage du linge se fait à la demande. MONICA vous propose un dépôt de pressing.

Lundi 14h 15-18h 30
Mardi-mercredi-jeudi:
9h 15-12h 30 et
14h 15-18h 30
Samedi: 9h 15-12h 30
2, rue du Bourrelier
Tél.: 05 61 85 19 67

L'entreprise

NOE PLUMBERIE

vous propose ses services pour des travaux (réparation/ installation de plomberie, chauffage et installation solaire).

Pour tout renseignement,
Monsieur NOE
au 05 61 78 01 99
637, route de Daux
ou noe.plomberie@orange.fr

Une nouvelle restauration rapide
Le Petit'oie

Le 6 avril dernier, le Petit'oie a ouvert ses portes pour vous régaler avec son plat du jour, ses tartes salées, ses sandwiches chauds ou froids, ses desserts et ses boissons.

Sur place ou à emporter, cette restauration rapide est ouverte du lundi au vendredi de 11h 30 à 14h 30. Le week-end et sur réservation, le petit'oie fait des repas de groupe.

ZAC Patte d'oie,
19 rue de Savoie
Tél.: 05 61 26 06 81

Un nouveau salon de coiffure
"terre et couleur"

Après 20 ans d'expérience dans la coiffure en France et à l'étranger, Delphine CHALMETON a ouvert son salon de coiffure "terre et couleurs" sur Merville. L'atout de ce salon est qu'il propose une gamme nature et des shampoings bio dans une ambiance agréable aux tons naturels et boisés.

Avec ou sans rendez-vous,
du mardi au vendredi
de 9h à 19h00
et le samedi de 9h à 17h.
102 bis rue de Guinot
Tél.: 05 61 15 13 52

CODE DE LA ROUTE

stationnement gênant



Le mois dernier, nous vous annoncions une campagne de prévention contre les stationnements illicites. Cette démarche a permis d'avertir ceux d'entre nous qui ne prennent pas la peine de se garer correctement (plus de 25 "papillons" ont été distribués). ■

Désormais, nous allons passer de la simple recommandation à la sanction.

Se garer sur un trottoir, une piste cyclable, une place handicapée ou réservée au stationnement des convoyeurs de fonds coûtera 35 €.

Être respectueux du code de la route et du bien-être de chacun ne vous coûtera rien.



ADMINISTRATION

Vos démarches en quelques lignes

Pour toutes vos démarches administratives, présenter les originaux de tous les documents et fournir les photocopies.

1. Carte nationale d'identité

Document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et, lorsque sa durée de validité n'est pas expirée, de sa nationalité française.

- **Validité**: la carte nationale d'identité est valable 10 ans
- **Comment l'obtenir ?**
 - présence indispensable du demandeur et d'un parent ayant l'autorité parentale pour un mineur
 - Délai de 4 à 6 semaines
- **Pièces à produire**
 - 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles
 - 1 justificatif de domicile (moins de trois mois)
 - si première demande d'une carte nationale d'identité sécurisée: copie intégrale de l'acte de naissance
 - présentation de la carte d'identité à renouveler
 - pour les enfants, apporter aussi le livret de famille
 - pour tout cas particulier: première carte d'identité, enfant de parents divorcés...: contacter le service des formalités administratives.

Pour les demandes de **cartes d'identité suite à la perte ou le vol** 25 € de timbres fiscaux sont à acquitter. *Loi de finances N° 2008-1425 du 27 décembre 2008; loi de finances rectificative N° 2008-1443 du 30 décembre 2008.*

2. Passeport biométrique

Document de voyage exigé pour entrer dans la plupart des pays étrangers. Il est désormais un certificat d'identité depuis qu'il est électronique.

À l'occasion du dépôt de la demande, les empreintes de huit des dix doigts des requérants âgés d'au

moins 6 ans sont relevées et mémorisées dans la nouvelle application informatique de gestion des passeports. Les empreintes de deux doigts (en principe, les index) sont stockées dans le composant électronique du nouveau passeport.

Désormais, les demandes de passeport ne peuvent être déposées qu'auprès des mairies équipées d'un ou plusieurs dispositifs.

Le plus proche de Merville se situe à Grenade.

- **Validité**
 - le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures
 - la validité est de 5 ans pour les mineurs
- **Comment l'obtenir ?**
 - présence indispensable du demandeur et du parent ayant l'autorité parentale pour un mineur
- **Pièces à produire**
 - 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles
 - 1 justificatif de domicile (moins de trois mois)
 - un document d'identité
 - copie intégrale de l'acte de naissance
 - timbre fiscal à 89 € pour un majeur, 45 € pour un mineur de 15 à 18 ans, 20 € pour un mineur de moins de 15 ans

Loi de finances N° 2008-1425 du 27 décembre 2008; loi de finances rectificative N° 2008-1443 du 30 décembre 2008.

Si vous fournissez les photos, le tarif est minoré de 3 €.

3. Carte électorale

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales si:

- vous avez 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 31 décembre de l'année en cours
 - vous venez d'arriver à Merville
- Vous devez impérativement nous signaler si:**

- vous déménagez à l'intérieur de la commune
- vous quittez la commune

Les inscriptions et modifications ont lieu toute l'année, et prennent effet à compter du 1^{er} mars de l'année suivante

- **Pièces à produire**
 - un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...)
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

4. Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour tout mineur français devant quitter la métropole sans représentant de l'autorité parentale et sans passeport valide.

- **Comment l'obtenir ?**
 - présence indispensable de l'un ou des deux parents de l'enfant mineur
 - un délai de 48 h est nécessaire
- **Pièces à produire**
 - carte d'identité en cours de validité pour l'enfant mineur
 - document d'identité du parent
 - livret de famille et éventuellement tout autre justificatif de l'autorité parentale

5. Permis de conduire

Vous avez obtenu votre premier permis de conduire

- **Pièces à produire**
 - enveloppe portant votre nom et adresse, affranchie au tarif "Recommandé R2" pour l'expédition
 - certificat d'examen de permis de conduire
 - FACULTATIF: 2 photos

6. Duplicata permis de conduire

- **Pièces à produire**
 - permis de conduire
 - pièce permettant de justifier de l'identité (carte nationale d'identité, passeport)
 - 2 photographies d'identité récentes
 - formulaire de demande de duplicata
 - FACULTATIF: justificatif de domicile et enveloppe portant votre nom et adresse, affranchie au tarif "Recommandé R2" pour l'expédition
 - si PERTE ou VOL: Certificat délivré par le commissariat ou la gendarmerie
- **Délai**
 - 4 à 5 semaines

7. Immatriculation des véhicules

Un nouveau système d'immatriculation (S.I.V.) est en vigueur pour les véhicules neufs, véhicules importés, véhicules d'occasions et tout changement affectant la carte grise.

- **Comment l'obtenir ?**
 - la demande de certificat d'immatriculation (carte grise) peut être déposée au secrétariat de la mairie.
 - délai: 3 semaines
- **Pièces à produire et tarifs**
 - différents suivant le cas, nous vous invitons à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

8. Recensement militaire

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française, atteignant l'âge de 16 ans, doit impérativement se faire recenser à la mairie, munie de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. ■



Pleins feux sur les bénévoles d'Amalgam

L'association Amalgam présentera son gala de fin d'année le 11 juin à 20 h à la salle des fêtes de Grenade et proposera un spectacle à Merville le 12 juin à 20 h 30 en partenariat avec Top Forme.

Les danseurs ont participé tout au long de l'année à de nombreux spectacles dans la région toulousaine.

Se produire sur scène nécessite une grande préparation de la part des danseurs mais aussi de l'implication, de l'organisation, beaucoup d'imagination et un peu de sueur de la part des bénévoles pour que le spectacle se déroule dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi toute l'équipe d'Amalgam tire son chapeau et adresse un

grand merci à toutes celles et ceux qui, dans l'ombre, conçoivent les décors ou fabriquent les costumes. Ils ne font pas partie du conseil d'administration de l'association et pourtant donnent du temps et tout leur talent au service de nos adhérents. Nous tenons en particulier à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leurs réalisations: travaux de peinture, mise en place d'un atelier couture, fabrication de décors, de costumes et d'accessoires.

Sans toutes ces personnes de l'ombre, rien ne serait possible et nous voulons leur rendre hommage.

Si vous souhaitez également faire bénéficier l'association de vos talents de décorateurs, de couturier(e)s ou même de musiciens ou simplement nous donner un coup de main dans l'organisation des spectacles, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les idées sont bienvenues!

Contact:

amalgam.danse@gmail.com ou
06 24 73 45 37 ■



AMALGAM ET SON ACTION CARITATIVE

L'association AMALGAM et Terre des Montagnes vous remercie chaleureusement de la grande participation à l'opération "Un T shirt pour Haïti" ainsi qu'à l'événement "l'irrésistible ascension de Charlotte Stone" l'argent récolté par ces 2 opérations a permis de façon très concrète:

- la participation aux frais de container qui ont acheminé 80 cartons de denrées alimentaires et de première nécessité pour les enfants de la crèche Horizon de l'espoir
- le financement pour un démarrage de micro crédits dans un bidonville dont la directrice de la crèche "Horizon de l'espoir" (HDE) s'occupe
- puis un autre container est en attente pour HDE
- tout le reste affecté aux réparations de la crèche (on attend les derniers devis)

Tout ceci aurait été très difficile, voire impossible dans les meilleurs délais sans votre mobilisation et nous vous en remercions de tout cœur.

La situation est toujours très difficile là-bas avec la saison des ouragans qui va débiter dans une quinzaine de jours. Nous avons encore quelques T-shirts à vendre (taille M, L et XL) si vous souhaitez participer à cette action n'hésitez pas à nous contacter par mail ou lors de nos ateliers.

Encore un grand merci à vous



Comité des fêtes un point sur le congrès

Deux jours intensifs viennent de s'achever pour le Comité des Fêtes de Merville qui accueillait et organisait le 41^e congrès régional de la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités, présidée par Jean-Marc BEGUIN.

À vendredi, le conseil d'administration tenait séance dans la salle d'honneur de la mairie. Samedi matin, les festivités se poursuivaient dans la salle de réception du château, prêtée par le maître des lieux, Laurent de BEAUMONT. Le congrès auquel ont participé de nombreux comités des fêtes de la région mettait l'accent sur divers points. Après le mot d'accueil du président, 3 heures d'information et de débat ont été consacrées aux accords passés entre la FNCOF, la SACEM et les assurances dont peuvent bénéficier les adhérents à la fédération. Il fut évoqué comment intégrer la notion de développement durable et la notion de responsabilité qui incombent aux organisateurs avec les problèmes soulevés (alcool ou

autres nuisances)... Cette matinée de travail productive achevée, tous les congressistes se sont dirigés vers la salle polyvalente où les attendait la banda "Tapas Cymbales" pour un accueil en musique et un succulent banquet, accompagné d'un panel d'artistes qui ont contribué forte-

ment à la réussite de cet événement. Les organisateurs ont été récompensés par le bon déroulement de cette journée. Étaient présents Véronique VOLTO, conseillère générale, Fernand BENTANAX, maire, et Chantal AYGAT, 2^e adjoint déléguée à la Vie Associative Culturelle et Sportive. ■





Le club Arc-en-ciel

Le 12 avril, par une belle journée de printemps, les participants du loto du club arc-en-ciel se sont retrouvés dans la bonne humeur autour des assiettes de pâtisseries succulentes confectionnées par les papis et mamies du bureau.



Le Moto Club Associatif Mervillois organise...



Le 7^e Rallye touristique à moto de Merville

Le rallye touristique organisé par le moto club associatif mervillois aura lieu cette année le samedi 5 juin. Cette 7^e édition, comme les précédentes, ne sera pas basée sur la vitesse, mais sur le plaisir de découvrir notre région.

Le départ sera donné place de la Mairie à Merville à partir de 8 heures 30, pour parcourir à moto 240 km parsemés de jeux et d'énigmes. Pour 16 euros d'inscription par personne, vous aurez droit aux traditionnels café-brioche du matin, casse-croûte de 10 heures et repas de midi!!

De nombreux lots seront remis en fin d'après-midi à Merville, lors de

la proclamation du classement, qui sera suivi d'un apéritif offert.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire par téléphone au 06 86 86 84 56 ou au 06 31 39 03 92.

Une soirée-rencontre

Motards et motards Mervillois, le MCAM vous invite à venir nous rencontrer en toute convivialité lors d'un apéritif offert à la salle du troisième âge (face à l'église) le vendredi 7 mai à partir de 19 heures.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site www.motomcam.fr



Comité de jumelage

Les 10 ans du jumelage à Bergantino via les grands lacs.

Cette année, la commune de Merville et le Comité de Jumelage fêtent les 10 ans de mariage de jumelage avec la ville de Bergantino. Deux rencontres sont prévues: un déplacement au mois de juillet à Bergantino et une réception à Merville en octobre.

Pour le déplacement à Bergantino, il est prévu une étape dans la région des Grands Lacs avant de rencontrer nos amis italiens.

Du 6 au 12 juillet 2010: Lac de Côme, Lac Majeur et Bergantino.

● **6 juillet:** départ de Merville (vers 2h00 du matin dans la nuit de lundi à mardi). Arrivée dans l'après-midi sur le Lac Majeur.

● **7 juillet:** Lac Majeur avec les Îles Borromées (Isola Bella avec son Palais et ses jardins pittoresques; Isola Madre et l'Isola dei Pescatori).

● **8 juillet:** Lac de Côme avec visite de la célèbre Villa Carlotta, de la ville de Bellaggio.

● **9 juillet:** départ pour Bergantino. Le programme est organisé par nos hôtes et inconnu à ce jour.

● **11 juillet:** départ en fin d'après-midi pour Ovada, étape nuit sur le chemin du retour.

● **12 juillet:** reprise de la route pour Merville. Arrivée à Merville en soirée.

TARIFS

- adulte: 500 €
- enfant mineur accompagné par un adulte: 250 €
- enfant mineur non accompagné: 350 €

Renseignements et inscriptions avant le 10 juin 2010 auprès de Pascale au 06 68 87 59 15.

Le loto sera reconduit le lundi 10 mai 2010 à 14h30 à la salle du 3^e âge avec comme à l'accoutumée de superbes lots.

La sortie à la base de plein air de Bouconne est fixée au jeudi 3 juin 2010 avec le matin: jeu de boules et balades et le midi, un apéritif offert par la base et un repas servi à table. L'après-midi sera consacrée aux jeux de cartes et à des animations.

Prix de la journée: 18 €/personne.

Le déplacement se fera par co-voiturage.

Se faire inscrire avant le jeudi 20 mai auprès de:

Mme ROUZEAUD (05 61 85 00 90),

Mme PARIS (05 61 85 01 22),

M. DELPECH (05 61 85 02 17)

ou le jeudi après-midi à la salle du 3^e âge.

DIMANCHE 16 MAI 15 h

LOTO

**organisé par
le Comité de Jumelage
et l'Association
"Bouge Ton Cœur"**



**au profit des enfants
hospitalisés
du Secteur Protégé
de l'Hôpital des enfants
de Toulouse**



Foyer rural de Merville

Le plein d'activités !

La soirée Country Dance

Un énorme succès pour cette manifestation qui a vu affluer un grand nombre de participants tous très passionnés. Venus de partout ils se sont regroupés pour vivre en commun leur passion avec fougue et entrain. Stetsons et Santiags ont évolué sur le parquet de la salle polyvalente au son de la musique Country. Une joie et un encouragement pour les organisateurs qui ont promis de renouveler cette manifestation.



De nouvelles activités pour la saison prochaine

Toujours soucieux d'offrir un panel élargi d'activités aux Mervillois, le FOYER RURAL proposera dès la rentrée 2 nouvelles activités :

- **Un atelier couture** pour toutes les personnes désireuses d'améliorer leur technique dans les différentes disciplines de la couture, voire même apprendre à confectionner des vêtements et bien d'autres choses encore. Si vous êtes intéressés, manifestez-vous d'ores et déjà en téléphonant au **05 61 85 08 86** ou au **05 61 06 33 95**. En cas d'absence n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons dès notre retour.
- **Des stages informatiques** de 6 heures sur des thèmes tels que :

"Je découvre mon PC" "Les tâches les plus courantes" "Initiation au traitement photo et montage diapo".

Là aussi si vous êtes intéressés faites vous connaître
au 05 61 85 02 86.

Et n'oubliez pas

- **Notre traditionnel Vide Grenier** le dimanche 2 mai avec son lot habituel de bonnes affaires.
- Nous rappelons aux adhérents que la **prochaine dégustation œnologique** aura lieu le 3 juin.

Sur notre site internet www.foyer-ruraldemerville.com vous pourrez découvrir toutes nos activités et nous faire part de toutes vos observations, nous y prêtons toujours une très grande attention. ■



La Banda Tapas Cymbales prend son envol

Tout d'abord, nous souhaitons remercier sincèrement l'école de musique Gabriel FAURE pour nous avoir permis de démarrer nos activités musicales en septembre 2008 (carnavals; animations de fêtes locales; animations privées...). Mais aujourd'hui, nous souhaitons prendre notre envol en créant notre association de loi 1901.

Après vote, le bureau se compose comme suit :

- présidente : Evelyne CALVET
- vice-président : Didier VIDAL
- Secrétaire : Estelle LEDOUX
- Secrétaire adjoint : Jean-Philippe GUNTZ
- trésorier : José SANTACREU
- trésorier adjoint : Nicolas BARTHES
- directeur de Musique : Fabrice GILBERT

À ses débuts la banda comptait 8 musiciens, aujourd'hui elle en compte 29 (percussions; trompettes; saxophones – clarinettes; basses), notre registre? Les musiques festives du Sud-Ouest, les plus connues: Paquito, Vino Griego, mais aussi valse, marches et de nouveaux morceaux en préparation.

Afin de mieux nous connaître, n'hésitez pas à nous retrouver sur notre blog à l'adresse suivante: <http://tapas-cymbales.over-blog.fr/> par mail: tapascymbales@voila.fr par téléphone au: 06 37 79 53 26

Si vous voulez passer un moment festif et convivial, venez nous voir au mois de mai :

- **8 mai :** cérémonie au monument aux morts à Merville avec le Réveil Mervillois
- **9 mai :** vide grenier à Lévigac à partir de 14 h
- **21 mai :** retraite aux flambeaux à Gratentour à partir de 21 h
- **23 mai :** retraite aux flambeaux à Bourg St Bernard à partir de 21 h

Musique et bonne humeur assurées !

Les Tapas Cymbales. ■



AMCAPLA

Association Mervilloise des Commerçants Artisans et Professions Libérales pour l'avenir

L'AMCAPLA organisera

une semaine commerciale du mardi 25 au dimanche 30 mai 2010.

À cette occasion, en souscrivant un ou plusieurs tickets auprès des adhérents de l'association, chaque jour, la clientèle pourra gagner par tirage au sort de nombreux lots: des bons de réduction offerts par tous les membres de l'association, des entrées gratuites dans des parcs d'attraction, une nuit dans une cabane perchée en haut d'un arbre, un voyage pour deux personnes d'une semaine.

Venez nombreux tenter votre chance !

LA "CHORALE DES ENFANTS DE MERVILLE" CHERCHE SON NOUVEAU CHEF DE CHŒUR

Après de nombreuses années au service de la musique et du culte, M. SERNIGUET a décidé de prendre du recul et un repos bien mérité. Quelle déception pour nous choristes ! Mais voilà, la chorale de Merville n'a plus son maestro pour nous guider, nous reprendre, nous conseiller. Aussi, si vous avez la compétence et des connaissances musicales, votre aide sera la bienvenue. Que vous soyez chef de chœur, accompagnateur, choristes hommes ou femmes, n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Régine ESPARSEIL au 05 34 52 91 42



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE / PEUPLES DU MONDE

En ce mois de mai, l'Autan et l'Harmattan vous invite à 3 événements :



1. « Errances », photographies de Magalie Toffanello (Maroc)

Exposition à la bibliothèque de Merville - Tout le mois de mai aux heures d'ouverture
Festival Mai Photographique 2010 (9^e édition) de l'association IBO (www.ibo-toulouse.com)



2. Exposition-vente d'objets artisanaux du Burkina Faso

Dimanche 2 mai pour le vide-grenier de Merville...
En présence de marionnettistes du Burkina Faso et des animaux de la brousse !



3. Apéro-culturel "témoin de l'ailleurs"

"Tchad : eau et pétrole", présenté par Moutede Doumngar Maurice
Mardi 25 mai de 19h30 à 21h00 - Espace Jouvion

L'Autan et l'Harmattan, une association au service de l'amitié entre les peuples. L'association L'Autan et l'Harmattan, Amitié Merville Peuples du Monde, du nom de deux vents chauds du Toulousain et du Sahel est née en janvier 2006 avec pour objet de « *tisser des liens d'amitié avec des communautés d'autres pays par la promotion culturelle, le développement de la société, les actions à caractère humanitaire* ». Mieux se connaître, pour mieux partager. Ses activités sont variées :

- Par les soirées à thème mensuelles, l'association donne l'opportunité à des étrangers résidents ou de passage de présenter leur pays, leur peuple, avec leurs richesses et leurs difficultés...

- Par les expositions et les stands de vente d'art ou d'artisanat, elle veut valoriser le savoir-faire de "l'autre", mais aussi lui procurer un revenu qui lui revient directement...

- Par l'organisation d'ateliers animés par des invités venus d'ailleurs elle veut donner à des enfants comme à des adultes l'occasion de vivre et d'apprendre auprès de l'autre et de partager ainsi son art et sa technique (bronze, sculpture, danse, musique, marionnettes...) mais aussi un peu de sa vie et de ses passions... En retour la personne invitée découvre notre culture et ramène dans son pays une toute autre image de son pays d'accueil...

- Par les bénéfices des activités elle appuie le financement de projets socio-éducatifs notamment au Burkina Faso.

Aujourd'hui l'Autan et l'Harmattan est partenaire du village de Gogho au nord du Burkina Faso et s'est mobilisée pour la construction d'une salle de classe et d'une bibliothèque, avec fournitures de livres. Dans la banlieue sud de la capitale Ouagadougou, elle soutient un espace d'accueil d'éducation préscolaire, soutien scolaire, et alphabétisation d'adultes. Elle parraine des écoliers et des étudiants. Elle favorise les voyages-découvertes au Burkina Faso. Une dizaine de burkinabè a découvert la France et participé à de nombreux

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La quatrième assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 6 mars. Nous avons clôturé l'année 2009 consacrée au vent Simoun (vent chaud d'Afrique du Nord) et lancé officiellement les activités de 2010 parrainées par le vent Cardonazo (cyclone tropical de l'Amérique centrale). Merci à tous ceux qui contribuent à la réussite des activités de l'association, bénévoles et donateurs.

Voici le nouveau Conseil d'Administration élu :

- Laurent TOFFANELLO (président)
- Véronique GIRAUD (trésorière)
- Sabine GERBAUD (secrétaire)
- Myriam MAZZUCHINI
- Denis CRACCO
- Maïté PEYRAT
- Michel VAN TROEYEN
- Véronique PETIT (Espace Enfants)
- Michel NAO (Burkina Faso)

événements locaux. Des centaines d'écoliers ont échangé des lettres. De nombreux artisans ont vendu le fruit de leur travail permettant à des familles de vivre.

L'association compte une centaine d'adhérents, des bénévoles et des donateurs motivés et de nombreux bénéficiaires de ses activités culturelles. Une goutte d'eau bien sûr, mais notre contribution à un monde meilleur, nous l'espérons. ■



Randonnées, culture et loisirs Mervillois

Le programme des randonnées

mai							
Mardi 4	13 h 30	3 h	Bretx	12 km	moyen	À & M. Blanc	
Jeudi 6	8 h	6 h	Bruniquel	18 km	moyen	F. Deyris - A. Banuls	Journée pique-nique
Mardi 11	13 h 30	3 h	15 Sols	12 km	facile	M. Thebault - O. Gabarra	
Jeudi 13 au dim. 16 mai	Culture et Randonnées... Voyage au Pays Basque (URRUGNE-SOCCA) informations complètes données aux inscrits						
mardi 18	13 h 30	3 h	Aucamville	12 km	facile	A. Grimard - B. Cazes	
Jeudi 20	13 h 30	3 h	Cox	12 km	moyen	A. Grimard - F. Deyris	
Samedi 22	13 h 30	3 h	Beaupuy	12 km	moyen	M. Santacreu - F. Deyris	
Mardi 25	13 h 30	3 h	Encausse	12 km	moyen	G. Begue - A. Banuls	
Jeudi 27	13 h 30	3 h	Montech	12 km	facile	F. Deyris - A. Banuls	

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ **Police municipale**

(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**

■ **Urgence/Dépannage GDF** **05 61 35 98 32**

■ **Urgence/Dépannage EDF** **08 10 33 30 81**

■ **LA POSTE** **05 34 52 95 21**

■ **M. le Curé** **05 61 82 61 35**

■ **Bibliothèque**

(Mme Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**

■ **Directeur école élémentaire** **05 34 52 80 30**

■ **Directeur école maternelle** **05 34 52 90 53**

■ **Cantine** **05 34 52 80 32**

■ **Crèche** **05 61 85 19 89**

■ **Mairie de Merville**

05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)

Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal: ccas.mairiemerville31@orange.fr

En cas d'urgence le week-end vous pouvez appeler au **06 85 55 66 22**

■ **SIVU RIVAGE**

Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**

Service social **05 62 13 40 95**

■ **Service Enfance & Jeunesse:**

Directeur Nicolas LAMOUR

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

05 34 52 80 33

Virginie REVEL (merville.enfance@yahoo.fr)

Marc Soula (merville.sports_animation@yahoo.fr)

• Secteur Jeunesse: **05 61 99 86 95**

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis matins en période scolaire

■ **Coordonnateur de la Vie Associative**

(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**

■ **Agent de Vie Quotidienne**

(Mlle Josiane JAMANS) **05 62 13 05 10**

■ **Déchetterie de CORNEBARRIEU** **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

■ **Déchetterie de GRENADE** **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

■ **Caisse d'Allocation Familiale** **0 820 25 31 10**

■ **Assistant social**

• Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• Centre médico-social à Blagnac

■ **ADMR de Grenade** **05 61 82 81 12**

■ **O.D.A.H. de la Communauté de Communes**

M. ALEDO **05 62 27 51 50**

■ **Communauté de communes**

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

■ **Office de Tourisme** **05 61 82 93 85**

■ **Courrier de la Garonne** **05 62 72 37 23**

État civil

Mariage

SAHRANI Jihade et EL KOUCHNI Zohra
le 10/04

Naissances

LAMY Ethan le 12/03

ROQUES Damien le 13/03

RAMOS Maxime le 15/03

BENONIE Alyssa le 19/03

ROBERT Lylou le 29/03

BOBO Emma le 06/04

LARROUX Sarah le 12/04

Décès

• LABAU Adonie le 18/03

à l'âge de 93 ans

• MILLION Michel le 28/03

à l'âge de 63 ans

Halte aux nuisances sonores

L'été est là, et avec lui, le plaisir de vivre davantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner. Mais n'oublions pas toutefois les règles de la vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des autres.

Un arrêté préfectoral (Article 5) stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse par exemple...), devront être effectués:

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Nous comptons sur le civisme et la bonne volonté de chacun, afin de faire en sorte que la vie de chaque habitant ne devienne pas un enfer, et que notre village soit un lieu de vie accueillant, et agréable.

Si ces différents conseils n'étaient pas respectés, les auteurs de nuisances se verront infliger une amende.

CHIENS DANGEREUX

La loi 2008-582 du 20 06 2008, complète le dispositif réglementaire et modifie notamment les conditions d'acquisition et de détention de chiens dangereux. Depuis le 01 01 2010, tout propriétaire ou détenteur de chiens de 1^{ère} et 2^e catégories doivent se mettre en conformité avec la loi et détenir un permis de détention délivré par le maire, après production de l'évaluation comportementale du chien et de l'attestation d'aptitude du maître. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous renseigner à l'accueil de la mairie (05 62 13 41 00).



PHARMACIES DE GARDE*

mai

Sam. 1^{er} MEDORI-PREVITALI

Dim. 2 Mondonville
C. Cial le Moulin à vent
(rte de Toulouse)
05 61 85 31 80

Sam 8 SARTHE

Dim. 9 Aussonne
306, av. de la République
05 61 85 00 12

Jeu. 13 GRAND SELVE

Grenade
52, rue de la République
05 61 82 61 24

Dim. 16 LE MORTIER DE JADE

Beauzelle
49 rue République
05 61 59 72 60

Dim. 23 BERNON FERRER

Lun. 24 Grenade
23 rue Gambetta
05 61 82 61 23

Dim. 30 COMBES

Merville
Rue du 8 mai 1945
05 61 85 00 52

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à la pharmacie de nuit, 76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: **05 61 62 38 05**



SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE

Pour connaître
la pharmacie de garde,
appelez

RésoGardes
3237

Information actualisée des pharmacies
de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001





Salon "Arts et Créations"

Le dimanche 23 mai 2010 de 10 h à 18 h
se tiendra à la salle polyvalente de Merville
le salon des "Arts et Créations"

- Exposition des œuvres des artistes et des amateurs de loisirs créatifs
- Invité d'honneur: Victor Sievic, sculpteur sur bronze

Entrée gratuite, buvette sur place.

Le conseil municipal des jeunes lance son festival

Le concept est simple, quel que soit votre âge,
vous avez un talent, une passion:
venez la partager! Un micro sera mis à votre
disposition et en parallèle le CMJ proposera
différents ateliers pour petits et grands.

Parmi ces ateliers:
coup-de-poing fête
foraine, circuit de
Karting, Graff, concours
de dessin, chaise
musicale géante, atelier
peinture, confection
de marionnettes...

Le lieu de rendez-vous
est le groupe scolaire
à partir de 15 h jusqu'à
19 h 30.

Pour le recrutement:
contacter Céline
au 06 85 55 66 24
avant le 19 mai



Le hand et le basket de Merville, fêtent leurs anniversaires

Le samedi 5 juin 2010, le Merville handball
fête ses 10 ans et le Basket Mervillois
ses 20 ans à la salle polyvalente!

10 ans **20 ans**

- Matches de handball de 14 h à 16 h
- Matches de handball de 16h30 à 18h30
- Démonstration de hip-hop de 18h30 à 19h30
- Discours des deux présidents 19h30

- Apéritif suivi d'un repas avec orchestre 20 h
- Buvette tout l'après-midi
- Prix de la soirée 20 €
- Contact 06 16 23 17 62 ou 05 61 85 06 14

